

DISTRIBUTION : avis défavorable pour le projet d'ensemble commercial du groupe Blachère à Decize

La Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a rendu un avis défavorable concernant le projet d'un ensemble commercial de 4 500 m² à Decize porté par le groupe [BLACHERE](#) / T : 04.32.62.07.76 (siège social à Châteaurenard/Bouches-du-Rhône) spécialisé dans les produits frais via des magasins de proximité. L'investissement de 6 millions d'euros comprenait huit magasins, sur une surface comprise entre 350 m² et 1 000 m² selon le Journal du Centre. www.groupe-blachere.com